



**Service
Transports Scolaires**

Transports Scolaires des enfants de moins de 6 ans (2020 – 2021)

Attestation obligatoire pour les enfants de maternelle utilisant les transports scolaires de la
Communauté d'Agglomération Grand Lac

Je soussigné(e)

Père – mère de (des) l'enfant (s).....

.....

N° de téléphone :

M'engage à assurer personnellement l'accompagnement et la surveillance de mon (mes) enfant(s) jusqu'à la montée dans le véhicule lors du trajet aller, ainsi que sa (leur) prise en charge à l'arrêt dès la descente du véhicule lors du trajet retour.

Mandate M. – Mme.....

Domicilié(e) à l'adresse suivante :

N° de téléphone :

Mandate M. – Mme.....

Domicilié(e) à l'adresse suivante :

N° de téléphone :

Mandate M. – Mme.....

Domicilié(e) à l'adresse suivante :

N° de téléphone :

pour assurer l'accompagnement et/ou la prise en charge de mon (mes) enfant(s).
(Pièce d'identité du mandataire obligatoire pour la prise en charge de(s) enfant(s) à la descente du véhicule)

Fait à :

Le :

Signature du ou des parents :

Extrait de la charte des transports scolaires

La présence d'un adulte à l'arrêt du car ; à la montée et à la descente du car est obligatoire pour les enfants de maternelle et de moins de 6 ans *(date d'anniversaire)*.

En cas d'absence, la réglementation stipule que l'enfant doit être confié à la gendarmerie où ses parents devront venir le récupérer.